



Projet d'établissement 2021-2025



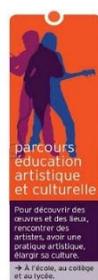
AMBASSADE DE FRANCE EN R.A.E.
LYCEE FRANÇAIS DU CAIRE



Projet d'établissement 2021-2025

1. LA PÉDAGOGIE	3
1.1. Liaisons inter-cycles et inter-sites.....	3
1.2. L'évaluation.....	4
1.3. La formation des personnels enseignants.....	4
1.4. Individualiser davantage les apprentissages	5
2. LA POLITIQUE DES LANGUES	6
2.1. La maîtrise de la langue française	6
2.2. Le Plurilinguisme	6
2.3. Les parcours linguistiques	8
2.4. L'ouverture à l'international et aux partenariats	8
2.5. La place des langues dans les pratiques professionnelles des personnels	9
3. LE NUMERIQUE EN GENERAL ET EDUCATIF EN PARTICULIER	10
3.1. Les pratiques numériques (innovantes).....	10
3.2. La formation des personnels et des usagers	10
3.3. Les équipements.....	11
4. L'ORIENTATION EN GENERAL ET POST BAC EN PARTICULIER	12
4.1. Le parcours "Avenir"	12
4.2. Liaison Lycée - enseignement Supérieur	12
4.3. Réseau et mutualisation	13
4.4. Actions des professeurs principaux	13
5. L'OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR	14
5.1. Action culturelle	14
5.2. Politique de réseau	15
5.3. Partenariat extérieur.....	15
5.4. Communication	16
6. LE VIVRE ENSEMBLE	17
6.1. Éducation à la citoyenneté.....	17
6.2. École inclusive et lutte contre l'isolement	17
6.3. Le bien-être au travail	18
6.4. Les activités périscolaires	20
6.5. Mixité scolaire.....	20
7. LA SÉCURITÉ	21
7.1. Sûreté, risques majeurs et incendie (2nd degré)	21
7.2. Premiers secours.....	21
7.3. Sécurité informatique.....	21
8. ANNEXES	22
8.1. Bibliographie	22
8.2. Glossaire des sigles	22

1. La pédagogie



1.1. Liaisons inter-cycles et inter-sites

1.1.1. Développer les liaisons inter-cycles

- 1er -2nd degré
- Collège – Lycée
- Lycée - Enseignement supérieur

1.1.1.1. Consolider le sentiment d'appartenance au LFC

- **Croiser les pratiques professionnelles**
 - selon trois focales
 - la conduite de classes
 - les méthodes d'apprentissages
 - l'évaluation
 - par le biais
 - de co-interventions, d'échange de services
 - d'animations pédagogiques inter-degrés et inter-cycles
- **Décloisonner les espaces matériels et symboliques des élèves**
 - Formaliser et institutionnaliser la visite des infrastructures éducatives et pédagogiques du Lycée
 - Organiser des actions "futurs 6èmes" (journées d'intégration des CM2 sur le site Mearag ; accueil dans les conseils de classes)
 - Développer des projets interclasses
- **Ouvrir positivement l'école aux parents**
 - Formaliser et institutionnaliser la visite des infrastructures éducatives et pédagogiques du Lycée
 - Offrir une sensibilisation à l'organisation des enseignements français
 - Proposer une initiation à l'utilisation de l'ENT du LFC
 - Construire une mallette des parents plurilingue

1.1.1.2. Favoriser l'intégration et le suivi des élèves

- **Développer de la cohérence dans le parcours des élèves**
 - Mettre en place un Portfolio pour les parcours éducatifs de l'élève
- **Permettre aux professeurs de mieux connaître leurs nouveaux élèves**
 - Elaborer et communiquer des outils de positionnement des élèves
 - Impliquer les professeurs de CM2 dans la constitution des classes

- Instaurer un moment d'échange entre les PP et les anciens professeurs de CM2 à l'issue du 1er trimestre
- Travailler sur les évaluations de CM2 et de 6ème afin d'élaborer des stratégies de suivi de cohortes et d'accompagnements individuels

1.1.1.3. Travailler avec des partenaires ciblés de l'enseignement supérieur

- **Identifier et cibler des partenaires stratégiques de l'enseignement supérieur**
- **Croiser les pratiques professionnelles**
 - selon deux focales
 - les méthodes d'apprentissages
 - l'évaluation

1.1.2. Accompagner les élèves dans les changements de cycles

1.2. L'évaluation

1.2.1. Rendre plus lisible les modalités et les critères d'évaluation pour un niveau donné

- 1.2.1.1. Élaborer des grilles d'évaluation communes par disciplines et par niveaux
- 1.2.1.2. Évaluer les parcours éducatifs

1.2.2. Développer l'évaluation par compétences

- 1.2.2.1. Mettre en place une évaluation sans note chiffrée au niveau 6ème
- 1.2.2.2. Produire un relevé de compétences pour les 5°, 4° et 3° (voire le lycée)
- 1.2.2.3. Produire et utiliser une grille commune d'évaluation des compétences orales
 - de la 3° à la terminale
- 1.2.2.4. Répartition par discipline des compétences PIX

1.3. La formation des personnels enseignants

1.3.1. Former davantage de personnels

- via les actions de formations "externes"
- via les actions de formations "internes"
- 1.3.1.1. Maintenir la participation aux formations du PFCP
 - PFCP = Plan de Formation Continue des Personnels
 - Encourager les inscriptions (ne pas limiter la participation à un seul stage du PFCP.
 - Décharger le personnel de ses engagements professionnels lors de la journée en distanciel
- 1.3.1.2. Valoriser et développer les échanges de pratique à l'interne
 - à la suite du vécu de la formation
 - sur des pratiques déjà maîtrisée
 - via l'animation d'une CAP (Communauté Apprenante Professionnelle)

1.3.2. Accompagner les personnels dans une démarche de professionnalisation

- 1.3.2.1. Développer les formations diplômantes ou certifiantes
 - Continuer les formations diplômantes en partenariat avec les universités françaises (Master MEEF)
 - Assurer la possibilité de passer des D.U (Diplômes Universitaires) dans différents domaines
 - S'appuyer sur les organismes présents en Egypte : IFE, Universités française et étrangères...



- S'appuyer sur le CNED et le FEI.
- Permettre des certifications dans le CECR pour les langues (Cadre Européen Commun de Référence) et en FLE (Français Langues Étrangères)

1.3.2.2. Création d'un livret professionnel pour les personnels de droit local

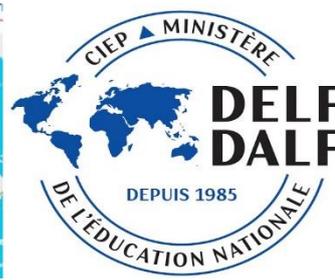
- Qualifier des personnels pour leur permettre de postuler sur un autre emploi au sein du LFC ou ailleurs

1.4. Individualiser davantage les apprentissages

1.4.1. Repenser l'accompagnement personnalisé

1.4.2. Mettre en place le dispositif « Devoirs faits » au collège

2. La politique des langues



2.1. La maîtrise de la langue française

2.1.1. Améliorer la maîtrise de la langue française

2.1.1.1. Pour les élèves

Améliorer le niveau de maîtrise de la langue et de la culture française chez les élèves

- Encourager les démarches collaboratives
- Développer un consensus pédagogique interdisciplinaire autour de la langue française

2.1.1.2. Pour les personnels du LFC

Améliorer le niveau de maîtrise de la langue des personnels non francophones

- Développer une démarche de formation et de certification en langue française du personnel enseignant et non enseignant du LFC
- Former les enseignants aux techniques de l'enseignement du FLE au service des élèves en classe afin de renforcer la maîtrise du français et favoriser un plurilinguisme
- Former TOUS les personnels de l'Établissement à la langue française pour pouvoir interagir en français avec tous les élèves.
- Encourager tous les personnels à s'exprimer en français dans l'Établissement
- Développer des partenariats avec l'Institut français afin de renforcer la langue française sur la cour d'école. Ex. : une plage horaire ritualisée avec un film français, des conférences...

2.1.2. Développer la connaissance de la culture française

2.2. Le Plurilinguisme

2.2.1. Promouvoir le plurilinguisme

2.2.1.1. Développer une perception positive du plurilinguisme

Le plurilinguisme est envisagé de façon négative. Il est considéré comme un frein à la maîtrise de la langue française par les professeurs et comme un obstacle à la convivialité par les élèves issus des familles francophones qui ont tendance à se regrouper en raison de leur insécurité linguistique en anglais et en arabe ; l'inverse étant vrai pour les élèves issus de familles non francophones. Un vrai travail de conciliation est à faire.

Il s'agira de nouer un lien affectif avec la langue française : faire sortir le français du cadre fermé de la classe, détacher la langue d'un usage purement scolaire pour qu'elle devienne un lieu de réalisation social et personnel des élèves

Exemples d'actions possibles :

- Rendre visible la richesse plurilingue des élèves (affichages des marguerites linguistiques des classes)
- Faire acquérir une démarche réflexive sur la langue par le biais d'un travail comparatiste qui permette de saisir les particularités syntaxiques ou lexicales de chaque langue pratiquée en cours de français et en cours de langue ou en ateliers ponctuels de traduction littéraire
- Organiser des "Coups de pouce Langues" sur la base du volontariat d'élèves performants en langue
- S'appuyer sur les manifestations culturelles des différents pays dont les langues sont enseignées et les faire vivre à travers de projets de classe ou interclasses (Journée européenne des langues, Journée de la langue arabe, Semaine de la francophonie...)
- Organiser une journée des talents plurilingues et multiculturelle
- Proposer un menu cantine mensuel "Pays X"

2.2.1.2. Changer la représentation du Français pour répandre son usage comme langue de communication spontanée au sein du LFC

Exemples d'actions possibles :

- Créer d'une ludothèque avec des jeux de société
- Organiser de séances cinéma au théâtre
- Ouvrir un club de variétés françaises
- Poursuivre des "Récrés à thèmes"

2.2.1.3. Encourager le co-enseignement

Ponctuellement, un enseignant de français + de Langue Vivante (LV) sur des points particuliers des programmes

2.2.1.4. Développer les certifications des élèves en langues

- Certifications DELF pour les collégiens en 4ème (accord avec IFE) au service de la langue française renforcée
- À partir de la Seconde : vers B2 en LV
- Certifications linguistiques reconnues (Cambridge, Cervantes, Cima, ...)

2.2.2. Développer le plurilinguisme

2.2.2.1. Développer les projets plurilingues

Exemples de projets:

- Créer un club cinéma ouvert à toutes les langues
- Chorale plurilingue : une chanson en espagnol, allemand, anglais, arabe une fois par mois.

2.2.2.2. Evaluer par compétences pour toutes les langues

- Evaluer par compétences aussi en français
- Evaluer le niveau atteint en fin de cycle 3 et 4 (fin de 6ème, fin de 3^e)

2.2.2.3. Au lycée : Ouvrir des SELO

Au lycée : Section Européenne britannique Maths et / ou HG dès la seconde + SELO :
Section Langues orientales : Arabe dès la Seconde

- 2.2.2.4. Créer une newsletter (multimédia) en plusieurs langues
- 2.2.2.5. Développer l'usage des DNL
Développer les DNL diversifiées:
 - dans toutes les langues présentes au collège
 - au lycée conduisant au Baccalauréat "mention DNL..." (hors SELO)

2.3. Les parcours linguistiques

2.3.1. Développer les certifications linguistiques des élèves

Développer les certifications des élèves en langues :

- Certifications DELF pour les collégiens en 4ème (partenariat avec IFE) au service de la langue française renforcée au LFC
- A partir de la Seconde : vers B2 en LV

2.3.2. Formaliser et mettre en œuvre les parcours linguistiques

Concernant la sélection des élèves candidats aux enseignements de DNL ou en SELO :

- Créer un comité de sélection des candidats dès le cm2 pour toutes les DNL ouvertes en 6è. (24 max, critères de sélection, validation obligatoire par les enseignants de français).
- Ne pas inscrire l'heure de DNL dans l'emploi du temps élève sur la dernière heure de classe (Les élèves se démotivent et abandonnent).

2.3.2.1. Développer les DNL diversifiées au collège et au lycée

2.3.2.2. Ouvrir des SELO

2.4. L'ouverture à l'international et aux partenariats

2.4.1. Développer des partenariats locaux

2.4.1.1. Partenariats avec des musées, institutions, ambassades

- Développer des partenariats locaux (musées, Institutions, Service EDUCATION des Ambassades arabophones)
- Développer des partenariats avec les services EDUCATION des Ambassades des langues Etrangères enseignées dans l'Etablissement (différentes ambassades des Pays d'Amérique du Sud, Espagne, Royaume-Uni, ...)
- Favoriser les projets en partenariats avec les Institutions (Cervantès ; Goethe ; AUC ; British Council ; IMA ; et centres culturels égyptiens).
- Signature de conventions et de partenariats pérennes afin de créer une culture d'établissement.

2.4.2. Développer des partenariats pérennes facilitant l'ouverture à l'international

2.4.2.1. Appariements en France métropolitaine avec des lycées internationaux
Développer des appariements avec des lycées internationaux en langues Arabe, anglaise, espagnole, allemand

2.4.2.2. Appariements entre Lycées français à l'Étranger
Organiser une correspondance entre deux classes (LFC - Ecole étrangère)

2.4.2.3. Organiser des voyages scolaires (virtuels ou présentiels)

2.4.3. Développer les conférences virtuelles et les "paroles d'experts"

Développer les conférences virtuelles et les "paroles d'experts" sur tous domaines pouvant intéresser les élèves dans toutes les LV.



2.5. La place des langues dans les pratiques professionnelles des personnels

2.5.1. Développer la place des langues (autres que le français) dans les enseignements non linguistiques

2.5.2. Améliorer la maîtrise d'une langue étrangère pour les personnels (enseignants ou non-enseignants) et accompagner vers une certification

- Soutenir les enseignants de DNL /EMILE pendant leur formation vers l'obtention d'une certification B2 en LV (Arabe, anglais, espagnol, Allemand). Engager le lycée dans la passation des certifications DNL / LV pour les enseignants.
- Développer un vivier d'enseignants de DNL en langues étrangères (arabe, anglais, espagnol, allemand) : Encourager les enseignants à passer les certifications DNL nationales en LV, sachant que les textes ne requièrent pas de certification pour l'enseignement des DNL hors SELO ou SELO.
- Introduire des séances de sport en langue étrangère

3. Le numérique en général et éducatif en particulier



3.1. Les pratiques numériques (innovantes)

3.1.1. Organiser une veille régulière des pratiques numériques innovantes

Objectifs opérationnels :

- Créer une rubrique « Numérique » sur Skolengo qui serait alimentée par les collègues volontaires
- Identifier des référents qui pourraient organiser des formations à la demande en présentiel, des référents par discipline ou par cycle dans le 1er degré ou par centre d'intérêt
- Proposer un catalogue évolutif d'outils numériques validés par disciplines et transversaux :

Détails :

- Dépôt sur le blog de capsules, audios, écrits présentant un outil et montrant son utilisation concrète dans le cadre pédagogique. Possibilité d'organiser ensuite des formations à la demande.

3.1.2. Informar la communauté enseignante du résultat de cette veille

3.2. La formation des personnels et des usagers

3.2.1. Assurer une formation régulière et efficace aux outils numériques existants ou innovants : - Pour les personnels - Pour les usagers

Objectifs opérationnels :

- Identifier les besoins de formations au « numérique » adaptés et de façon annuelle
- Développer les formations au « numérique » à l'interne

Détails :

- S'appuyer sur les fournisseurs de logiciels pour les formations
- Ressources internes à utiliser (communautés apprenantes professionnelles)
- Informer les usagers des outils existants, réaliser des tutoriels.

3.2.1.1. Identifier les besoins de formations adaptés et de façon annuelle

3.2.1.2. Développer les formations au numérique à l'interne

- Ressources internes à utiliser (communautés apprenantes professionnelles)
- S'appuyer sur d'autres organismes de formation
- Faciliter la démarche de formation individuelle pour les personnels
- Etudier les demandes de formation à titre individuel

3.2.1.3. Élaborer un plan de formation interne pour les personnels et les usagers

3.2.2. Développer les certifications numériques des élèves

- Mise en œuvre des certifications PIX au collège en appui sur toutes les disciplines

3.3. Les équipements

3.3.1. Rentabiliser les équipements existants et réaliser les investissements permettant de travailler efficacement avec le numérique dans toutes les disciplines.

Objectifs opérationnels :

- Installer du wifi dans l'ensemble de l'établissement pour que l'on puisse utiliser le matériel personnel des élèves comme des enseignants.
- Réaménager les salles info pour que les élèves puissent aussi travailler avec leur équipement personnel
- Rentabiliser l'existant :
 - Utilisation des IPAD !
 - Actualiser annuellement le parc informatique, le système d'exploitation et les logiciels (serveurs, photocopieuses, imprimantes)
- Création d'une salle informatique pour permettre le travail personnel des élèves

Détails :

- Mise en place d'un protocole d'utilisation des IPad + réflexion sur le matériel personnel des élèves mais il est IMPÉRATIF que TOUS les élèves puissent avoir accès à leurs manuels en classe.
- Faciliter l'accès aux ordinateurs du CDI

Informier

- Transformer la salle du foyer des lycéens en un lieu de travail convivial avec accès au numérique
- Clarifier l'utilisation des outils numériques (ENT, Pronote). A quelle fin ? (Communication avec les parents ? le personnel, le cahier de texte, les notes, ...)

3.3.1.1. Définir une politique de renouvellement de matériel informatique

3.3.1.2. Communiquer l'inventaire des matériels existants et leurs fonctionnalités

3.3.2. Intégrer les équipements personnels (des personnels et des usagers) dans l'environnement numérique de l'établissement

- Wifi généralisé
- Usages et charte informatique
- Sécurité informatique
- Mobilier adapté

3.3.3. Construire de nouveaux espaces d'accès au numérique

- S'appuyer sur les espaces existants
- Faire appel à des designers (pour établir un cahier des charges)

4. L'orientation en général et post bac en particulier



4.1. Le parcours "Avenir"

4.1.1. Informer sur les enjeux de l'orientation tout au long de la scolarité des élèves, l'ensemble de la communauté éducative (élèves, familles et personnels)

Informier et accompagner les élèves et les familles sur la question de l'orientation :

- Dédier des heures de vie de classe sur l'orientation
- Inscription en classe de seconde des élèves sur le site "Agora"
- Aider les élèves de première à la rédaction du CV et de la lettre de motivation
- Formaliser et communiquer des procédures et des planning relatifs à la gestion des opérations d'orientation

4.1.2. Construire un programme d'éducation à l'orientation le plus complet et efficace possible

- Aux cycles 3 et 4 : dédier des heures de vie de classe à l'identification des appétences disciplinaires (j'aime, je n'aime pas) ; Préparer le stage de découverte des métiers en classe de 3ème (4 jours)
- Classe de seconde : dédier des heures de vie de classe sur la présentation des enseignements de spécialité ; création au mois de mars d'un stage découverte de l'entreprise (il aura lieu sur la semaine des épreuves de spécialité) et/ou stage long (2 semaines) à la fin du mois de juin.
- Classe de première : dédier des heures de vie de classe sur la présentation de l'offre de formation post bac ; initiation à parcours sup ; participation aux journées portes ouvertes des universités d'Egypte, etc.
- Classe de terminale : parcours sup - grand oral

4.2. Liaison Lycée - enseignement Supérieur

4.2.1. Développer des partenariats officiels avec l'enseignement supérieur

- Développer des partenariats officiels avec l'enseignement supérieur en ciblant les questions d'orientation et en priorisant les partenaires
- Développer la connaissance de l'offre de formation post bac proposée mondialement
 - o Visiter des sites universitaires (lors de journées portes ouvertes)
 - o Assister à des cours en université (pour les classes de seconde et de terminale)
 - o Informer dès que possible les familles des dates des journées portes ouvertes
 - o Organiser des réunions à destination des familles sur le lycée et les enseignements de spécialités (seconde + troisième)
 - o Organiser des réunions à destination des familles sur l'offre de formation post bac

4.2.2. Rendre visible les partenariats existants ou à venir

Création de conventions avec les universités du pays (AUC, GUC, UFE)

4.3. Réseau et mutualisation

4.3.1. Co-construire des actions mutualisées avec d'autres établissements

- Mutualiser les événements liés à l'orientation, avec les établissements du Caire :
- Création d'un forum des métiers mutualisés ; inviter des professionnels, des représentants des universités, des différentes chambres de commerce (française, etc.), Campus France, IFE, postes diplomatiques...

4.3.2. Identifier les types d'actions efficaces pour la construction du "Parcours Avenir" et les intervenants extérieurs mobilisables

- Créer une base de données "anciens élèves" (AGORA)
- Maintenir la rencontre (en décembre) avec les anciens du lycée

4.4. Actions des professeurs principaux

4.4.1. Former et accompagner les PP pour leur mission de suivi et d'orientation des élèves

Formation annuelle des professeurs principaux (cycle 4, seconde, première, terminale) dès le début de l'année ; animer des séances d'heure de vie de classe ; rédaction de lettres de motivation ; présentation du lycéen des enseignements de spécialité ; travailler sur l'auto-censure, présentation de l'offre de formation post bac

4.4.2. Identifier les besoins des élèves en matière d'orientation

5. L'ouverture sur l'extérieur



5.1. Action culturelle

5.1.1. Construire une progression (inter disciplinaire) au collège et au lycée pour l'éducation artistique et culturelle

- Construire des programmations par cycle dans le cadre du PEAC en restant général sur les compétences pour préserver la liberté pédagogique.
- Créer un PADLET avec le recensement des intervenants, évènements et lieux artistiques et culturels, en faisant appel à l'aide des parents d'élèves (organiser une veille culturelle et artistique à l'attention des enseignants)

5.1.2. Imaginer une méthode pour impliquer l'élève dans un PEAC dont il conservera la trace

- Prévoir un temps d'échange et d'information avec les intervenants ayant suivi la formation sur les PEAC
- Développer le parcours culturel des élèves :
 - Intégrer les enseignements dans le parcours de l'élève et construire un continuum interdisciplinaire
 - Impliquer les élèves dans leur parcours culturel et artistique
 - Promouvoir les actions-classe

5.1.3. Identifier les moyens de valorisation et de communication facilement mobilisables pour les actions artistiques et culturelles

Rendre visible à l'extérieur les actions culturelles du LFC :

- Leur donner sens et cohérence
- S'appuyer sur des vecteurs de visibilité et de mise en valeur
 - Service "Communication" et « Audio-visuel » du LFC
 - Site internet
 - Réseaux sociaux
 - Newsletter

S'appuyer sur des dates symboliques : les intégrer au calendrier scolaire et les ritualiser

- Semaines et journées thématiques (Semaine de la presse ; Semaine de la Francophonie ; Journée du patrimoine ; Nuits des idées ; Journée de l'eau...)
- Projets AEFE
- Projet Zone
- Projets IFE

5.2. Politique de réseau

5.2.1. Construire des réseaux thématiques avec d'autres établissements

- Au Caire de préférence
- Identifier les thématiques et les acteurs clés de ces réseaux
- Participer aux projets AEFÉ : Ambassadeurs en Herbe...

5.2.2. Imaginer les actions possibles à construire au sein de ces réseaux

- Créer des échanges internationaux AEFÉ (échanges d'élèves)
- Mettre en place des projets EFE
 - Réunir en tout début d'année l'ensemble des référents pédagogiques des établissements ou des structures du réseau local du Caire (mutualisation de projets, plan annuel d'actions)

5.3. Partenariat extérieur

5.3.1. Fidéliser des partenaires extérieurs

- Alimenter une base de données des partenaires (créer un annuaire).
- Organiser des temps d'exposition, de restitution soit chez l'un ou l'autre des partenaires ou dans un lieu neutre.
- Organiser des moments « festifs » afin de renforcer la cohésion et rapprocher les structures.
- Etablir une programmation pluriannuelle tout en fixant les thèmes ou les objectifs généraux du travail commun.
- Développer les liens et partenariats
 - avec les structures culturelles (ex : IFE, musées et autres structures culturelles, associations)
 - avec d'autres établissements
 - avec les parents
 - leur dédier une salle du LFC encadrée par des parents élus
 - offrir la possibilité d'utiliser les services du LFC (ex : soirée cinéma au théâtre ; cours de français pour les parents non francophones)

5.3.2. Élaborer une méthode (un guide) pour formaliser et valoriser des partenariats

Formaliser une charte des pratiques de construction d'un partenariat à l'attention des enseignants du LFC, par exemple :

- Bien clarifier les objectifs du partenariat.
- Préciser clairement le calendrier, les méthodes conjointes de travail et les engagements de chacun.
- Publier sur les sites respectifs largement les réalisations.
- ...

5.4. Communication

5.4.1. Élaborer une veille interne des actions valorisables et des vecteurs de communication appropriés

- Organiser des événements festifs et culturels avec élèves, parents, communauté éducative.
- Rénover le site du lycée
- Poursuivre le recensement des intentions d'actions de l'année en début d'année
- Valoriser toutes sortes d'actions pédagogiques (y compris celles qui relèvent du quotidien)
- Publier sur la page FB et sur le site du LFC les actions internes réalisées au sein de l'établissement.
- S'appuyer sur la "Newsletter multimédia"
- Faciliter, par un travail de préparation en amont, la diffusion réalisée par notre chargée de communication.
- Amener les élèves du 1er degré à utiliser les structures existantes du web JT et de la web radio.
- Etudier la possibilité de diffuser les actions réalisées sur d'autres réseaux sociaux plus largement utilisés.

5.4.2. Intégrer le plurilinguisme dans la politique de communication

Présenter les documents et les rubriques du site du LFC dans les trois langues : français, arabe, anglais.

De même pour la page FB.

6. Le vivre ensemble



6.1. Éducation à la citoyenneté

6.1.1. Imaginer une méthode pour impliquer l'élève dans un « Parcours citoyen » dont il conservera la trace

[Voir site EDUSCOL sur Le parcours citoyen de l'élève](#)

- 6.1.1.1. Sensibiliser la communauté afin de faire émerger des propositions de nouvelles actions
- 6.1.1.2. Utiliser un outil (livret ?) de suivi du "Parcours citoyen"
[Voir vidéo: A quoi sert Folios ?](#)
- 6.1.1.3. Construire et utiliser une charte graphique propre au "Parcours citoyen"
- 6.1.1.4. Valoriser les actions citoyennes
- 6.1.1.5. Évaluer annuellement le "Parcours citoyen"
Utilisation de Pronote pour le parcours citoyen

6.1.2. Identifier les types d'actions citoyennes permettant de développer des apprentissages citoyens

- 6.1.2.1. Identifier aux seins des disciplines les apprentissages citoyens
- 6.1.2.2. Projet Alizé
- 6.1.2.3. Club Vert
- 6.1.2.4. Projet "Lutte contre le Harcèlement"

6.2. École inclusive et lutte contre l'isolement

6.2.1. Améliorer la communication des aménagements pédagogiques sans stigmatiser

- 6.2.1.1. Identifier les EBEP dès la rentrée
- 6.2.1.2. Organiser une ESS courte en septembre pour tous les EBEP accompagnés.

6.2.2. Améliorer l'expertise des personnels sur les difficultés scolaires liées aux troubles d'apprentissage

- 6.2.2.1. Se former via la PFCP
- 6.2.2.2. Mettre en place des formations internes
- 6.2.2.3. Créer un PADLET informatif et évolutif accessible sur le site du LFC sur les différentes catégories d'EBEP et les documents institutionnels liés à leur gestion : PPRE, PAI, PPS, PAP

6.2.3. Mieux structurer l'accompagnement des EBEP tout au long de leur scolarité

- Mise en place d'un protocole de prise en charge des élèves qui présentent des difficultés scolaires (apprentissages et socialisation), en particulier les EBEP

- Identification des personnes ressources et création d'un groupe de travail "école inclusive" intersites
 - Recensement des aides possibles en classe et hors de la classe sur chacun des sites (ex : lien avec les actions Alizés)
 - Continuum interdegré et intersites du suivi des élèves qui ont recours aux aides pédagogiques
 - Amélioration de l'aide au devoir et du dispositif "Coup de pouce entre élèves"
 - Elaboration d'outils et de démarches
 - Pour une prise en charge individuelle rapide (outil de continuité et de diagnostic)
 - Pour des aménagements structurels (EDT élèves) et en classe (anticipations pédagogiques et remédiations)
 - Pour des bilans d'étapes
 - Détermination d'un circuit de la communication clair et partagé
 - Identification des acteurs impliqués
 - Documents de suivi et d'accompagnement
- 6.2.3.1.** Mettre en œuvre la démarche QUALINCLUS
- 6.2.3.2.** Construire un pôle "Ecole inclusive"
- Recruter un Coordonnateur "Ecole inclusive"
 - Construire des organisations facilitant l'inclusion des EBEP
 - Envisager l'intervention d'intervenants spécialisés (psychologue, orthophoniste, psychomotricienne, ergothérapeute à disposition des équipes qui pourraient en faire la demande occasionnellement)
- 6.2.4. Favoriser le lien social entre les élèves**
- 6.2.4.1.** Améliorer le cadre de l'espace scolaire
- Transformer l'espace scolaire en un vrai lieu de vie
 - Proposer de temps récréatifs pour tous, élèves, professeurs, vie scolaire et administration (ex : chasse au trésor, tournois sportifs professeurs - élèves, journée des talents) pour mieux de connaître et se découvrir autrement
- 6.2.4.2.** Impliquer les élèves dans leur "parcours citoyen"
- Sensibiliser les élèves au civisme (en appui sur le CVLC)
 - Boîte à chagrins
 - Ambassadeurs et parrains
 - Mettre en place un protocole de lutte contre le harcèlement scolaire

6.3. Le bien-être au travail

6.3.1. Accompagner les ELEVES dans leur bien-être à l'école

- 6.3.1.1.** Lutter contre le harcèlement
- Sensibiliser à toute forme de harcèlement
 - Établir un protocole pour lutter contre le harcèlement

- 6.3.1.2. Aménager des espaces de vie (tiers-lieux) bénéficiant aux élèves
 - Libérer la parole des élèves
 - Mettre en place des espaces de travail (2nd degré)
 - Concevoir des lieux de vie et de socialisation (foyer, club théâtre, atelier de bien-être, activités périscolaires, etc.)
 - Revoir le mobilier scolaire pour plus de confort
- 6.3.1.3. Améliorer l'organisation du temps scolaire
 - Sanctuariser le weekend des élèves
 - 2nd degré : Programmer les contrôles pour ne pas impacter le temps de repos du week-end
 - Faciliter les temps d'activités périscolaires
- 6.3.1.4. Mettre en œuvre le "Parcours Santé"
- 6.3.1.5. Mobiliser des ressources humaines
 - Recourir à des spécialistes (psychologue, sophrologue,)
 - Identifier et mobiliser des ressources internes
 - Former les personnels à la gestion du stress des élèves

6.3.2. Préserver le bien-être des personnels et des élèves pendant les travaux de restructuration de Maadi

6.3.3. Améliorer le bien-être au travail des personnels

- 6.3.3.1. Aménager des espaces de vie (tiers-lieux) à disposition des personnels
- 6.3.3.2. Développer les actions de cohésion sociale
 - Prévoir des journées cohésion du personnel dans l'année
 - Mieux informer sur l'accès aux personnels aux installations sportives
 - Programmer des rencontres sportives
- 6.3.3.3. Améliorer les conditions de travail
 - Faciliter la tâche de reprographie
 - Améliorer la qualité de la communication professionnelle
 - Améliorer le process "commande"
 - Référencer les risques principaux sur les sujets « Hygiène & Sécurité » et « Conditions de travail »

6.3.4. Améliorer le cadre général de l'établissement

- 6.3.4.1. Renforcer le traitement des déchets
- 6.3.4.2. Renforcer la végétalisation du LFC

6.4. Les activités périscolaires

6.4.1. Rendre l'offre existante plus attractive

Association sportive, Club Alizés, Club Vert, Club Théâtre, Club du LFC, Club audiovisuel, Ambassadeurs en herbe, ...

6.4.1.1. Communiquer sur l'offre périscolaire

Site internet de l'école, courriel des associations de parents d'élèves, SMS...

6.4.1.2. Construire des EDT facilitant les activités périscolaires

Par exemple libérer les élèves, par niveau ou cycle, une heure par semaine, privilégier la pause méridienne

6.4.1.3. Ouvrir l'accès aux parents d'élèves et personnels

Permettre la mixité de public sur des activités périscolaires dans la limite du possible.

6.4.1.4. Ouvrir l'offre existante aux élèves du 1er degré

- Ponctuellement, accueillir des élèves du 1er degré dans certaines activités (sportives, culturelles, citoyennes, etc.)
- Encourager la mixité des publics (1er et 2nd degré)

6.4.2. Développer de nouvelles activités périscolaires

Association d'anciens élèves

6.5. Mixité scolaire

6.5.1. Impliquer les élèves dans l'inclusion des EBEP

6.5.2. Travailler sur l'égalité filles - garçons

6.5.3. Décloisonner les sphères de regroupement des élèves par affinité de langues maternelles

7. La sécurité



7.1. Sûreté, risques majeurs et incendie (2nd degré)

7.1.1. Inscrire la gestion des risques dans une démarche d'amélioration continue

- 7.1.1.1. Développer la culture de l'exercice de sécurité
- 7.1.1.2. Formaliser, améliorer et communiquer régulièrement les procédures de sécurité

7.1.2. Former les élèves et les personnels

- 7.1.2.1. Former des groupes d'élèves cibles (délégués, Club vert, niveau de classe)
- 7.1.2.2. Former des groupes de personnels sur l'utilisation du matériel de sécurité
- 7.1.2.3. Construire et former une équipe de "sécurité incendie et PPMS"

7.1.3. Améliorer la communication au sein de la communauté éducative sur ce sujet

7.2. Premiers secours

7.2.1. Former aux premiers secours

- 7.2.1.1. Former tous les personnels par vague aux gestes qui sauvent (GQS)
- 7.2.1.2. Poursuivre la formation des personnels au PSC1
- 7.2.1.3. Former un formateur de formateurs PSC1
- 7.2.1.4. Développer la formation des élèves aux premiers secours (PSC1, APS, GQS)

7.2.2. Améliorer la communication sur le protocole d'urgence

- 7.2.2.1. Améliorer le protocole d'urgence
- 7.2.2.2. Améliorer l'affichage du protocole d'urgence
- 7.2.2.3. Communiquer le protocole d'urgence aux familles
- 7.2.2.4. Avoir connaissance des personnels formés PSC1 ou GQS (Gestes qui sauvent)

7.3. Sécurité informatique

7.3.1. Former les élèves et les personnels aux risques informatiques

- 7.3.1.1. Sensibiliser les élèves aux dangers de l'Internet et à la protection des données personnelles
 - Créer une base de données par niveau (registre des outils numériques utilisés par les jeunes et des usages) pour sensibiliser les élèves à l'usage de l'informatique.
 - Solliciter des intervenants extérieurs sur ce sujet
- 7.3.1.2. Informer les personnels sur la protection des données personnelles

7.3.2. Réglementer les usages numériques

- 7.3.2.1. Rédiger (et mettre à jour) une charte informatique
- 7.3.2.2. Mettre en œuvre la RGPD

7.3.3. Sécuriser les équipements informatiques

- 7.3.3.1. Investir dans des systèmes de protection des équipements et des données
- 7.3.3.2. Mettre régulièrement à jour les équipements et les logiciels informatiques de l'établissement

8. Annexes

8.1. Bibliographie

- *Le parcours citoyen de l'élève*, Eduscol, mai 2021.
Disponible sur <https://eduscol.education.fr/1558/le-parcours-citoyen-de-l-eleve>
- *A quoi sert Folios*, Onisep, juin 2017.
Disponible sur https://www.youtube.com/watch?v=I9u0iOXoN_4

8.2. Glossaire des sigles

- A
 - AUC : American University in Cairo
- C
 - CAP : Communauté Apprenante Professionnelle
 - CDI : Centre de Documentation et d'Information
 - CECR : Cadre Européen Commun de Référence (pour les langues)
 - CVLC : Conseil de Vie Lycéen et Collégien
 - CNED : Centre National d'Enseignement à Distance
- D
 - DELE : Diplomas de Español como Lengua Extranjera (diplôme d'espagnol)
 - DELF : Diplôme d'Études en Langue Française
 - DNL : Discipline Non Linguistique
 - DU : Diplôme universitaire
- E
 - EDT : Emploi Du Temps
 - EMILE : Enseignement d'une Matière Intégrée en Langue Étrangère
 - ENT : Environnement Numérique de Travail
- F
 - FLE : Français Langue Étrangère
 - FEI : France Education International
- G
 - GQS : Gestes qui sauvent
 - GUC : German University of Cairo



- H
 - HG : Histoire-Géographie

- I
 - IFE : Institut Français d'Égypte
 - IMA : Institut du Monde Arabe

- L
 - LFC : Lycée Français du Caire
 - LV : Langue(s) Vivante(s)

- M
 - MEEF (Master) : Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

- P
 - PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé
 - PAI : Projet d'Accueil Individualisé
 - PEAC : Projet d'Éducation Artistique et Culturelle
 - PFCP : Plan de Formation Continue des Personnels
 - PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative
 - PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation
 - PSC1 : Prévention et secours civique de niveau 1

- R
 - RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

- S
 - SELO : Section Européenne ou de Langues Orientales

- U
 - UFE : Université Française d'Égypte